

Introduction

Tout d'abord, je tiens à dire à quel point je suis honorée d'avoir été choisie pour présenter une conférence commémorative O.D. Skelton. En lisant l'histoire du ministère des Affaires extérieures, de John Hilliker, j'ai été frappée par le discours qu'a prononcé M. Skelton en 1922 devant le Canadian Club of Ottawa sur « Le Canada et la politique étrangère », dans lequel il a réfuté l'assertion de Lloyd George, selon laquelle le Foreign Office britannique devait mener la politique étrangère de l'empire. M. Skelton a exposé la justification du contrôle canadien en faisant valoir que la politique étrangère « était un prolongement de la politique intérieure et que, puisque nous avions obtenu le contrôle de l'une, nous devons obtenir le contrôle de l'autre pour les questions qui nous touchent - - - » [traduction libre]¹. Déplaçons-nous 80 ans plus tard : aujourd'hui, la frontière entre la politique intérieure et étrangère est de plus en plus floue, et le « contrôle » des deux s'érode du fait de l'intégration de plus en plus profonde de l'économie et de la politique mondiales. Je me demande comment M. Skelton aurait reformulé son affirmation au premier ministre Mackenzie King, qui était dans la salle. D'une certaine façon, le sujet de la conférence d'aujourd'hui porte sur cette question, quoique reformulée. Elle a pour titre : « La mondialisation et le G8 : Kananaskis marquera-t-il une nouvelle orientation? ». Est-ce qu'une puissance moyenne peut jouer un rôle important en matière de politique étrangère? Veuillez noter que le titre se termine par un point d'interrogation. Il n'y aura pas de réponse ce soir et probablement même pas après Kananaskis, étant donné, et je n'ai pas besoin d'élaborer là-dessus, qu'il n'existe pas de solutions rapides permettant de traiter les défis complexes et en évolution constante que soulève la gouvernance mondiale et dont la tenue de sommets fait partie.

Une autre remarque à propos de M. O.D. Skelton : l'héritage vaste et impressionnant qu'il nous a laissé comprend, de manière notable, sa contribution à l'édification d'une fonction publique canadienne fondée sur le mérite. C'est à lui que nous devons, comme l'a écrit Clifford Clark, « l'accroissement du pouvoir et du prestige de la fonction publique canadienne, dont on le reconnaissait si universellement comme une leader sans pareil » [traduction libre]². Comptant moi-même parmi les nombreuses personnes qui ont profité de son héritage, je sais donc personnellement à quel